

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON

Gestion des problèmes liés aux conditions de courses défavorables

Lorsque les conditions climatiques ou d'autres événements créent, ont créé ou risquent de créer des conditions de courses inéquitables ou rendant le bassin impraticable, le comité d'équité peut apporter des modifications au déroulement de la compétition, notamment concernant le programme et/ou le système de progression prévu. Il choisit et propose alors la solution la plus appropriée parmi les suivantes :

Utiliser les possibilités du bassin

- a. Utiliser les couloirs présentant les conditions les plus équitables lorsque le nombre de couloirs du bassin le permet.
- b. Modifier l'attribution des couloirs de façon à ce que les meilleurs équipages des précédents niveaux d'épreuves du système de progression soient placés dans des couloirs adjacents les mieux protégés.
Si deux équipages ou plus ont obtenu le même rang lors du tour précédent (par exemple chacun a gagné sa série qualificative), leurs couloirs sont alors déterminés au temps ou, à défaut, par tirage au sort.
Dans les séries qualificatives où les équipages sont placés en fonction d'une hiérarchie préliminaire (championnats de zone par exemple), le placement dans les meilleurs couloirs respectera cette hiérarchie.

Adapter les horaires des compétitions en conservant le système de progression

- a. Suspendre les courses pendant que les conditions atmosphériques sont inéquitables ou le bassin impraticable et proposer un nouvel horaire des courses.
- b. En cas de météo défavorable connue avant l'heure des courses :
 - Reporter les courses jusqu'à ce que les conditions météo redeviennent favorables.
 - Avancer les courses (commencer à 7 h au lieu de 9 h, par exemple, si l'on sait que la météo sera plus clémente à cette période). Cela nécessite de pouvoir avertir les délégués des clubs au préalable.
- c. Déplacer ou supprimer les courses les moins importantes du programme pour gagner du temps et pouvoir placer les finales A aux horaires les plus favorables.

Adapter la distance de course

- a. Diminuer la distance de course en fonction des possibilités du bassin.

Modifier le système de progression

- a. Annuler un niveau d'épreuves du système de progression (par exemple les demi-finales) lorsque les conditions atmosphériques actuelles ou prévisionnelles indiquent qu'il ne sera pas possible de courir pendant une période de temps significative.
Dans ce cas, la composition des manches des épreuves suivantes sera déterminée à partir des résultats des manches déjà courues et, pour les bassins le permettant, il pourra y avoir plus de six équipages dans chaque manche.
- b. Appliquer un système de parcours contre la montre manche par manche, en n'utilisant que certains couloirs. Par exemple, s'il y a quatre séries qualificatives dans le programme initial, il y aura quatre parcours contre la montre séparés avec un classement pour chacun d'eux.
- c. Utiliser un système de progression autre que celui prévu initialement en se servant des résultats du ou des tours précédents pour le placement dans les manches.

Classer les concurrents en fonction des résultats des tours précédents

S'il est avéré qu'il sera impossible de courir les finales ou bien un ou plusieurs niveaux d'épreuves du système de progression, le classement des concurrents se fera en se servant des résultats du ou des précédents niveaux d'épreuves du système de progression.

- Ex. 1. Si à l'issue des séries qualificatives aucun niveau ne peut être couru, le classement final des équipages sera fait en utilisant les places puis les temps de parcours des séries qualificatives.
- Ex. 2. Si à l'issue des repêchages aucun niveau ne peut être couru, le classement final des équipages sera fait en utilisant les places puis les temps des bateaux directement qualifiés lors des séries qualificatives, puis complété en utilisant les places puis les temps des courses de repêchages.
- Ex. 3. Si à l'issue des demi-finales les finales ne peuvent être courues, le classement final des équipages sera fait en utilisant les places puis les temps de parcours des demi-finales.

Exemples de classement possible :

Rang	Mode d'attribution		
1	Premier temps	des vainqueurs	des demi-finales
2	Deuxième temps	des vainqueurs	des demi-finales
3	Premier temps	des deuxièmes	des demi-finales
4	Deuxième temps	des deuxièmes	des demi-finales
5	Premier temps	des troisièmes	des demi-finales
6	Deuxième temps	des troisièmes	des demi-finales
7	Premier temps	des quatrièmes	des demi-finales
8	Deuxième temps	des quatrièmes	des demi-finales
9	Premier temps	des cinquièmes	des demi-finales
10	Deuxième temps	des cinquièmes	des demi-finales
11	Premier temps	des sixièmes	des demi-finales
12	Deuxième temps	des sixièmes	des demi-finales

Informations aux équipages

Les délibérations du comité d'équité seront portées le plus rapidement possible à la connaissance des équipages par voie d'affichage sur les panneaux de résultats situés au bord du plan d'eau.